ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 69895

Texte de la question

Au lendemain des événements du 11 septembre, certains établissements scolaires publics ont décidé d'organiser une exposition sur l'Islam. A la suite des protestations de nombreux professeurs qui, au sein des établissements publics collèges et lycées, ont appelé au respect du principe de la laïcité, il a été décidé de réaliser une telle exposition à l'extérieur des établissements publics. Toutefois les frais d'organisation, les frais de transports, les assurances, la caution à verser pour obtenir dans certain cas le matériel nécessaire sont financés par le budget des établissements. M. Didier Julia demande à M. le ministre de l'éducation nationale son avis sur les initiatives qu'il vient de décrire.

Données clés

Auteur : M. Didier Julia
Circonscription : Seine-et-Marne (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 69895
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6874